Agence de Services
et de Paiement

Le président directeur général

Décision n° 2014/172/PDG
portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu l'ordonnance n°2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer,

Vu le décret n°2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement, à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer,

Vu le décret du 14 septembre 2012 portant nomination de M. Edward JOSSA, Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article unique : Délégation spéciale de signature est donnée à M. Franck CHARON, Délégué régional adjoint de l'ASP pour la région Bretagne, à l'effet de signer, au nom du Président directeur général, les conventions relatives à la gestion en paiement associé du volet 2 de la transition du RDR avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne, le Conseil régional de Bretagne et la Préfecture de région Bretagne.

Fait à Limoges,
Le 07 NOV. 2014

Président directeur général (original)

Edward JOSSA

Ampliation :
Agent comptable

Copies :
M. François VARAGNAT
M. Franck CHARON
DRH
DFJL

2 rue du Maupas - 87040 Limoges cedex 1
tél. 05 55 12 00 00 - fax 05 55 12 00 14

www.asp-public.fr - siret 130 006 372 00010